AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MARTINIQUE

FORMATIONS

4ème trimestre

2018

Ensemble, cultivons l'avenir

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

A qui s'adressent nos formations ?

Nos formations sont ouvertes aux actifs du monde agricole

- **Agriculteurs, conjoints collaborateurs et aides familiaux** : toutes les formations vous sont ouvertes
- **Salariés d'exploitation agricole** : vous pouvez participer à certaines formations proposées, nous consulter
- **Autres catégories** : vous avez un projet agricole, vous pouvez participer à certaines formations proposées, nous consulter

Comment participer ? 3 solutions

Par contact direct

Pour chaque formation proposée dans ce catalogue, il est indiqué le et le numéro de téléphone du responsable de stage. Vous pouvez le contacter directement pour lui demander des informations complémentaires et faire enregistrer votre pré-inscription.

Par le bulletin du catalogue

Vous renvoyez la fiche de pré-inscription (page 5) dûment complétée par courrier, fax ou mail au service formation de la Chambre d'Agriculture (les coordonnées sont inscrites sur fa fiche) en précisant bien le ou les numéros de la ou des formations que vous souhaitez.

Par le biais d'un conseiller de la Chambre d'Agriculture

Vous êtes en contact avec un conseiller de la Chambre d'Agriculture et vous pouvez l'informer des formations qui vous intéressent.

Comment s'informer davantage sur les formations ?

Avant le démarrage des formations (sauf 21 heures et Certiphyto), une réunion préparatoire permet de présenter aux participants :

- ✓ l'objectif principal de la formation ;
- ✓ le programme de la formation.

Cette réunion est essentielle car elle permet aussi :

- ✓ d'arrêter le calendrier de la formation ;
- ✓ de recueillir les attentes de chacun ;
- ✓ d'ajuster au mieux le programme de formation selon les attentes des participants.

Quelle méthodologie ?

« Faire pour apprendre » : des formations-actions

Les formations se réalisent à la fois en salle et sur les exploitations agricoles. Les cas pratiques sont en lien direct avec la situation et l'expérience des participants.

Les formations sont des lieux de rencontre, de partage et d'échange, le plus souvent organisées en petit groupe de 8 à 12 personnes. Elles durent entre deux à huit demi-journées de 4 heures.

Formation à la demande (page 7)

4 bonnes raisons de se former

Mener à bien ses projets

S'installer
Moderniser son entreprise
Se diversifier
S'organiser

Etre plus efficace

Comprendre les évolutions
Mieux gérer
Améliorer la qualité de ses produits

Echanger et s'ouvrir

Partager ses expériences
Echanger sur des situations communes

Bénéficier du crédit d'impôt

Vous êtes chef d'entreprise et relevez du régime réel d'imposition, vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt formation !
***Montant** : **9,76 €** par heure de formation avec un plafond de 40 heures annuelles. Soit un avantage de **390 €** par an. Si vous êtes non imposable sur les revenus, vous recevrez un chèque correspondant au montant du crédit d'impôt calculé.*

Pour toutes informations, contactez-nous

Chambre d'Agriculture de Martinique – Service formation
Ingrid KECLARD 0596 51 91 69
formation@martinique.chambagri.fr

Michel LAUZEA 0596 51 91 67 cfe@martinique.chambagri.fr
Fax : 0596 51 93 42
www.martinique.chambagri.fr

Conditions générales

- **Public** : actifs agricoles.
- **Prérequis** : les formations sont ouvertes et adaptées au niveau des participants ou indiquées dans le descriptif de la formation.
- **Méthodes pédagogiques** : ateliers pratiques ou mise en situation professionnelle, apports théoriques, échanges de groupe, etc.
- **Intervenants et témoignages** : les noms des personnes qui apportent des témoignages ou qui effectuent des interventions de courte durée ne sont pas mentionnés systématiquement mais seront précisés dans le programme remis au stagiaire avant son entrée en formation.
- **Attestation de fin de formation** : une attestation de fin de formation vous sera remise ou envoyée à l'issue du stage.
- **Horaires** : les horaires varient selon la formation et sont indiqués dans le programme et la convocation à la formation.
- **Dispositions financières** : les tarifs peuvent être modifiés en fonction de l'attribution ou non des subventions sollicitées. Le tarif indiqué est applicable aux contributeurs VIVEA à jour de leur cotisation VIVEA. Pour toutes les formations (gratuites ou payantes) une attestation de régularité de situation au regard du fonds d'assurance formation VIVEA est demandée comme justificatif.
  Des conventions de formation professionnelle peuvent être établies avec la Chambre d'Agriculture pour permettre au public salarié de suivre des actions de formation. Pour les autres publics, se rapprocher du service formation de la Chambre d'Agriculture.
  Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants, sauf indication contraire dans le programme.
- **Modalités d'inscription** : l'inscription définitive est enregistrée à la signature du contrat de formation.
- **Modalités de règlement** : Règlement par chèque à l'ordre de «l'Agent comptable de la Chambre d'agriculture », par espèces remis au service comptable le premier jour de la formation.
  Le paiement des conventions peut se faire aussi par virement bancaire, informations précisées dans les conventions.
  Tout stage commencé est dû dans sa totalité.
- **Abandon du stage** : Sauf cas de force majeure reconnue, tout abandon en cours de formation ne donne pas lieu au remboursement des frais de formation

Les informations indiquées sur ce document sont susceptibles de changements. Le nom des intervenants, des formateurs, dates et lieux sont donnés à titre indicatif. Les personnes apportant leur témoignage ne sont pas systématiquement mentionnées dans la mesure où elles ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue. Un programme détaillé est remis aux participants avant son entrée en formation.

Fiche de pré-inscription

INTITULE ou NUMERO de la (des) FORMATION(S):

☐01 ☐02 ☐03 ☐04 ☐05 ☐06 ☐07
☐08 ☐09 ☐10 ☐11 ☐12 ☐13 ☐14
☐15 ☐16

.....
.....

NOM : .....

Nom de jeune fille :.....

Prénoms :.....

Adresse complète :.....

.....

.....

Tél. fixe : 0596.....

Tél. Mobile 0696.....

Fax .....

Mail :.....

Situation professionnelle :

☐ Exploitant agricole
☐ Aide familial
☐ En phase d'installation
☐ Conjoint collaborateur
☐ Ouvrier agricole
☐ Autres, précisez

Date :.....
Signature

Pour toutes informations, contactez-nous

Chambre d'Agriculture de Martinique – Service formation
Ingrid KECLARD 0596 51 91 69
formation@martinique.chambagri.fr

Michel LAUZEA 0596 51 91 67 cfe@martinique.chambagri.fr
Fax : 0596 51 93 42
www.martinique.chambagri.fr

02

Formation préalable à la délivrance du Certificat individuel : Certiphyto DEA

Objectifs principaux de la formation

- **Limiter les risques** pour votre santé et pour l'environnement
- **Réduire** le recours aux produits phytopharmaceutiques

Contenu indicatif de la formation

- **Réglementation**

Cadre réglementaire,
Définition des produits phytopharmaceutiques
Produits autorisés, illégaux, mise en marché
Utilisation des produits
Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur, vis à vis des tiers

- **Prévention des risques pour la santé**

Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident

- **Prévention des risques pour l'environnement**

Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
Prévention des risques

- **Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques**

Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Conditions de participation

Public :
Exploitants Agricoles

Tarif : **Gratuit*** - Prise en charge VIVEA

Méthodes :
Evaluation formative à la fin de chaque module, évaluation des connaissances en fin de formation

Responsable de stage : Hélène MARIE-NELY - 0596 51 75 75

Organisation de la formation

Périodes :
13 et 15 mars 2018
&
2 et 4 octobre 2018

Durée :
14 heures

Lieu :
Chambre d'Agriculture

Formateurs :
Hélène MARIE-NELY, Animatrice plan régional ECOPHYTO CA ;
Eric CAPGRAS, Conseiller prévent° des risques professionnels CGSSM
Luc NEMA, Resp. du suivi de l'expérimentation CA
Audrey GIRAUD, Conseiller analyse de sol et épidémio. CA
Mylène ETIENNE, Responsable chargée des prod° fruitières CA
Thierry VILNA, Chargé du réseau DEPHY Canne CA
Jean-Marc JUSTINE, Conseiller en agriculture biologique CA

** Voir les conditions générales*

09

Gestion de l'enherbement

Objectifs principaux de la formation

- **Acquérir** les bonnes pratiques de taille et d'élagage
- **Entretenir** ses petits outils
- **Organiser** son chantier en toute sécurité

Contenu indicatif de la formation

- **Rappel des fondamentaux**

Différence entre taille et élagage
Intérêt de ces deux méthodes
Choix du matériel

- **Taille et élagage en toute sécurité**

Précautions et équipements obligatoires
Vérification et préparation du matériel

- **Organisation pratique d'un chantier**

Principes : choix ? pourquoi ? à quel moment ?
Techniques : mode opératoire
Cas pratiques : haie, arbre, bosquet
Outils : sécateur, coupe-branche, élagueuse, scie, tronçonneuse …

- **Entretien du matériel**

Recommandations techniques, réglage, graissage, phases de diagnostic d'une panne et identification des causes

Conditions de participation

Public : Exploitants agricoles

Tarif : **32,00€***

Méthodes : Manipulation d'outils motorisés, mise en situation sur les exploitations

Responsable de stage : Ingrid KECLARD - 0596 51 91 69

Organisation de la formation

Périodes :
22 mai au 8 juin 2018

Durée :
20 heures

Lieu :
Chambre d'Agriculture et exploitations agricoles

Formateurs

**Tarif pour les agriculteurs à jours de leurs cotisations VIVEA – Demandez les autres tarifs*

11

L'agroécologie appliquée aux CMV* (module 2)

Objectifs principaux de la formation

- **Connaître** les techniques, les pratiques, les savoirs et savoirs faire nécessaires pour aborder les techniques de base de l'agro écologie
- Utiliser des techniques limitant **l'impact sur le milieu**

Contenu indicatif de la formation

- **Fondamentaux de l'agro écologie**

Principes et objectif de l'agro écologie
Successions et rotations de cultures
Définition, intérêt et précautions d'usage

- **Sensibilisation de l'impact agricole sur le milieu**

- **Plantes de services**

Plantes de services assainissantes
Engrais verts
Plantes pièges
Plantes barrières
Plantes insectifuges

- **Réalisation et utilisation du compost**

Différentes méthodes de réalisation
Apports adaptés par type de culture

- **Réalisation et utilisation du lombricompost**

Lombrics
Réalisation du lombricomposteur
Utilisation du lombricomposteur
Apports adaptés par type de culture

Conditions de participation

Public : Exploitants agricoles

Tarif : **Gratuit* sous condition** - Prise en charge VIVEA

Méthodes :
Mise en situation et échanges, visite d'exploitation, réalisation de lombricompost

Responsable de stage : Olivier CAREME - 0596 51 75 75

Organisation de la formation

Périodes :
Nous consulter

Durée :
32 heures

Lieu :
Chambre d'Agriculture et exploitations agricoles

Formateurs :
Olivier CAREME, Ingénieur Conseil CMV CA

** Voir les conditions générales*

Parcours de formation agroécologique

Depuis plusieurs années près d'une centaine d'agriculteurs a pu bénéficier d'un parcours de formation sur les techniques et pratiques liées à l'agroécologie au travers de 3 modules :

- Les fondamentaux en agroécologie (sol, multiplication des végétaux, irrigation)
- Rotation, plantes de services et gestion de la matière organique
- Planches permanentes, cultures associées et utilisation de plantes bio-stimulantes

12

Réaliser son plan d'entreprise

Objectifs principaux de la formation

- Permettre aux jeunes agriculteurs de **piloter** leur installation

Contenu indicatif de la formation

- **Plan d'entreprise**

Contexte
Composition
Rappel des conditions d'éligibilité
Présentation du PE

- **Moyens de production et conditions d'installation**

Définition et mise en place du programme de production (végétale, animale …)
Diagnostic technique
Facteur de production
Choix de la commercialisation…

- **Complétude du PE**

Définition du système de production
Eléments juridiques
Eléments financiers : choix des investissements
Cas pratique

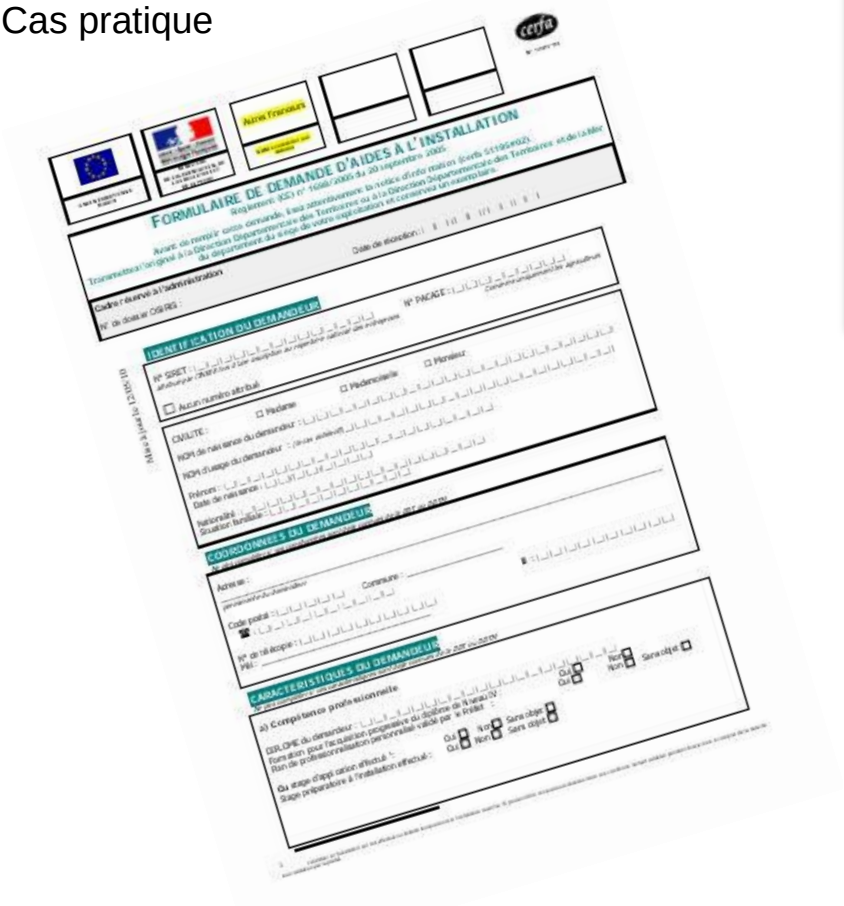

Conditions de participation

Public : Jeunes agriculteurs en cours d'installation

Pré-requis :
Etre inscrit dans le dispositif d'installation PPP*

Tarif : **Gratuit** - **Prise en charge VIVEA**

Méthodes :
Apports méthodologiques, plan d'actions, rédaction du PE*

Responsable de stage : Ingrid KECLARD - 0596 51 91 69

Organisation de la formation

Périodes :
17 au 28 septembre 2018

Durée :
12 heures

Lieu :
Chambre d'Agriculture

Formateurs :
Raymond MONRAPHA, Conseiller technico-économique CA
Olivier CAREME, Ingénieur Conseil CMV CA

**Plan de Professionnalisation Personnalisé*
**Plan d'Entreprise*

13

Communiquer efficacement

Objectifs principaux de la formation

- **Connaître et évaluer** les contraintes règlementaires
- **Identifier** les points forts et les points faibles d'un point de vente
- **Améliorer** leur point de vente ou de le faire évoluer

Contenu indicatif de la formation

- **Principes de la communication**

Identifier ses besoins et ceux de l'autre
Gérer ses émotions et celles des autres
Respecter les valeurs

- **Techniques de communication**

Faire taire ses préjugés ; différencier faits et interprétation
Etre convaincant : épurer son discours, savoir surprendre pour capter l'attention
Obtenir l'adhésion : les bonnes questions, les bonnes données, la bonne émotion …

- **Communication de crise**

En interne
Gérer des conflits
Comprendre sans préjugés
Gérer la personne difficile
Initiation à la communication non violente
Externe :
Savoir présenter la situation de façon neutre
Reconnaitre le problème/faute
Présenter des solutions concrètes et planifiées

Conditions de participation

Public : Exploitants agricoles

Tarif : **50,00€***

Méthodes :
Exercices de mises en situation, jeux de rôles et questionnement.

Responsable de stage : Ingrid KECLARD - 0596 51 91 69

Organisation de la formation

Périodes :
2, 4 octobre, 6 et 8 novembre 2018

Durée :
32 heures

Lieu :
Chambre d'Agriculture

Formateurs :

**Tarif pour les agriculteurs à jours de leurs cotisations VIVEA – Demandez les autres tarifs*

14

Taille et entretien du verger

Objectifs principaux de la formation

- Permettre aux participants de maîtriser la taille et l'entretien des arbres pour une meilleure gestion de leur verger

Contenu indicatif de la formation

- **Rappel de l'itinéraire technique**

- **Présentation des différents types de taille**

Taille de formation
Taille d'entretien
Définition et mise en place du programme de taille
Diagnostic technique
Principe et méthode d'intervention
Réalisation de chantier

Conditions de participation

Public : Exploitants agricoles

Tarif : **Nous consulter**

Méthodes :

Responsable de stage : Ingrid KECLARD - 0596 51 91 69

Organisation de la formation

Périodes :
15 au 26 octobre 2018

Durée :
16 heures

Lieu :
Chambre d'Agriculture

Formateurs :
Mylène ETIENNE

15

Petites transformations des produits issus de l'exploitation

Objectifs principaux de la formation

- **Connaître** les aspects réglementaires
- **Identifier** les différents types de transformations

Contenu indicatif de la formation

- **Définir son projet de transformation**

Diagnostic de situation
Définition du projet : quel type de transformation, quel programme de production, quels marchés

- **Aspects réglementaires**

Exigences sanitaires en circuits courts
Cas des petites entreprises
Réglementation applicable

- **Aménagements du local**

Espace de transformation
Respect des normes : matériau, marche en avant …
Réalisation d'auto-contrôle

- **Transformation des produits issus de l'exploitation**

Types de transformation
Conservation par le sucre, le sel, la déshydratation
Approche économique d'un projet de transformation

Conditions de participation

Public : Exploitants agricoles

Pré-requis :
Avoir un projet de transformation à la ferme

Tarif : **40,00€***

Méthodes :
Apports méthodologiques, réalisation d'un diagnostic individuel

Responsable de stage : Ingrid KECLARD - 0596 51 91 69

Organisation de la formation

Périodes :
5 au 16 novembre 2018

Durée :
20 heures

Lieu :
Chambre d'Agriculture et exploitations agricoles

Formateurs :
Mylène ETIENNE, Responsable chargée des prod° fruitières CA
Françoise REGINA PARM

**Tarif pour les agriculteurs à jours de leurs cotisations VIVEA – Demandez les autres tarifs*

parm
Pôle agroalimentaire région martinique

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE MARTINIQUE

CHAMBRE D'AGRICULTURE MARTINIQUE
Place d'Armes – BP 312 – 97286 LE LAMENTIN CEDEX 02
Tél. : 0596 51 75 75 / Fax : 0596 51 93 42 / Mail : ca972@martinique.chambagri.fr

www.martinique.chambagri.fr

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation

SUP.COM.DOC. n°1 – Version de janvier 2018